

TITRE PROFESSIONNEL DE LA FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION ET BREVET FEDERAL

**ANIMATEUR D'EQUITATION  
ET SOIGNEUR ANIMATEUR**

***Bi-qualification***

***Formation en Apprentissage sur 2 ans entrant avec un Galop 3***

**2 lieux de Formation : CEFTER-PACA –Barcilonnette-05  
Centre Equestre de DIGNE -04**

Le brevet fédéral « Soigneur animateur » est une formation permettant d'entrer dans la filière du cheval, il est obligatoirement complété avec la formation Animateur d'Equitation  
L'Animateur d'Equitation est une formation professionnelle qualifiante issue de la Fédération Française d'Equitation et permettant de poursuivre vers le BPJEPS Activités Équestres, en s'intégrant dans le monde professionnel équestre.

Diplôme de la FFE –Titre professionnel de niveau 3 - RNCP 37414 - Date d'échéance de l'enregistrement : 27-03-2026



- ✓ **Résultats en 2025 du diplôme BF/AE :**  
Le parcours étant sur 2 ans, la 1<sup>ère</sup> session se terminera en octobre 2026 !
- ✓ **Que sont devenus les stagiaires à la sortie de la formation en 2025 ?**  
Le parcours étant sur 2 ans, la 1<sup>ère</sup> session se terminera en octobre 2026 !

## > LES COMPETENCES DES DIPLOMES :

Les formations visent à développer les compétences concernant :

- ✓ L'enseignement et d'animation de l'activité équestre
- ✓ L'organisation et la gestion des activités équestres
- ✓ La valorisation de la cavalerie
- ✓ La diversification des pratiques de loisir dans l'objectif du développement de l'entreprise
- ✓ La pratique à cheval en donnant l'équivalence aux tests d'entrée du BPJEPS Activités équestres

L'animateur d'équitation participe à :

- ✓ L'accueil des publics, à l'animation d'une structure et à la promotion des activités
- ✓ L'entretien et au travail des chevaux et des poneys, aux soins courants, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations et équipements
- ✓ L'encadrement des pratiquants sous l'autorité d'un titulaire d'une qualification de niveau IV

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

La formation est sur 2 ans en apprentissage sur une durée de 945h en centre de formation :

- La 1<sup>ière</sup> année permet d'acquérir le BF Soigneur animateur, le parcours de formation est en 483heures en centre de formation, soit 69 jours, 2 jours / semaine.
- La 2<sup>ième</sup> année permet d'acquérir le diplôme Animateur d'équitation sur 462heures en centre de formation, soit 66 jours, 2 jours /semaine

### BREVET FEDERAL Soigneur Animateur La formation se décompose comme suit :

C1 : Assurer les soins des équidés et l'entretien de la structure équestre.

C2 : Participer à l'animation de la structure équestre et à la découverte de la relation avec les équidés en dehors des temps de pratique équestre

C3 : Assurer la sortie de la cavalerie d'école en sécurité dans le respect de son intégrité physique et morale  
Animateur d'Equitation

### 3 BC : La formation se décompose comme suit :

BC1 : Être capable de participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre.

BC2 : Être capable d'animer et d'encadrer les activités équestres en sécurité.

BC3 : Être capable d'assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien-être.

## LES MODALITES D'EVALUATION DU DIPLOME AE ET DU BREVET FEDERAL SA

La formation débute par un positionnement qui permet un allègement en fonction des acquis de l'expérience, des diplômes obtenus et des compétences développées au cours d'autres formations. Les évaluations certificatives sont organisées en vues de la délivrance des BC ; le stagiaire est inscrit aux évaluations certificatives par le formateur, si ce dernier estime que le stagiaire est en

mesure de le réussir et si le volume d'heures prescrit a été réalisé. Le stagiaire ajourné à une épreuve certificative a droit à une épreuve de ratrappage dans l'année.

BC	Heures en centre	<b>Modalités d'évaluation du diplôme AE</b>
BC1	150	Rapport et soutenance de stage comprenant une présentation de la structure de stage et des activités confiées dans les domaines : accueil du public, promotion des activités et animation de la structure) et la présentation détaillée d'une action conduite dans un ou plusieurs de ces domaines.
BC2	300	Mise en situation d'une séance pédagogique en sécurité Carnet de bord au cours du stage Entretien sur la mise en situation et le carnet de bord
BC3	300	Cas pratique sur la réalisation de soins ou la gestion de la cavalerie Démonstrations techniques : travail du cheval (épreuves de la CEP2 : longe, dressage, obstacle).
<b>Modalités d'évaluation du diplôme BF soigneur Animateur</b>		
C1	175	Evaluation : module A de la capacité détenteur d'équidés sur le Campus FFE. Contrôle continu sur la base des compétences : entretien et sécurisation de la structure équestre, entretien, soins et bien-être des équidés
C2	140	Mise en situation professionnelle : - Conduite d'une séquence d'accueil - Conduite une séquence d'animation autour du cheval. Entretien permettant d'argumenter ses choix et d'analyser sa prestation
C3	140	Conduite une démonstration technique à pied, sur le plat et à l'obstacle

Le CEFTER et son équipe se tient à votre disposition de manière à ce que vous puissiez prospecter des structures susceptibles de vous intégrer dans leur établissement.

Les dispenses et équivalences dont peuvent bénéficier les candidats sont définies en annexe du présent document.

### > PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS DE LA FORMATION :

#### **Public visé :**

Jeunes âgés de 16 ans,  
Expériences autour du cheval

(PSC1, AFPS ou équivalent)

- Titulaire de la licence FFE
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation. datant de moins 1 an
- Pour les personnes atteintes d'un dys-, fournir un certificat médical attestant de la nécessité d'adapter la formation et les certifications le cas échéant
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la FFE sur la nécessité d'aménager le cas échéant les épreuves

#### **Pré-requis :**

L'entrée en formation est conditionnée par les points suivants :

- Exigences techniques : Galop 3-4 de cavalier ;
- Attestation de formation première secours

> LE CENTRE DE FORMATION :

EQUIPEMENT DU STAGIAIRE (OBLIGATOIRE)

Nous demandons aux stagiaires de se munir obligatoirement du matériel suivant :

Pour le cavalier :

- ✓ Tenue de concours : casque aux normes, bottes ou mini-chaps et bottines, pantalon blanc, veste, chemise blanche, cravate et gants blancs, une paire d'éperon, stick et cravache.
- ✓ Tenue de cross : protège dos ; casque aux normes
- ✓ Travail à pied : longe, gants, chambrière

Pour le cheval :

- ✓ Matériel de pansage, bande de repos avec les cotons et guêtres

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Responsable pédagogique : Marianne DELPRAT – DEJEPS CCE
- Florence DELPRAT - BPJEPS APT / licence formateurs
- Mathilde HERVE –BPJEPS AE option A et B
- Marie MAGAUD -DESJEPS

Des intervenants spécialisés dans les autres domaines enseignés

> DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

LES HORAIRES

9h-12h et 14h-18h

ALTERNANCE

- ✓ Le stagiaire acquiert des compétences en Centre et en Entreprise.
- ✓ Les entreprises et les tuteurs sont les entreprises de la Région figurant sur la liste habilitée par Jeunesse et Sports et labellisées FFE
- ✓ L'articulation est la suivante : par semaine 14h centre et 21h entreprise

HEBERGEMENT

- ✓ Locations disponibles dans les environs (Prix raisonnables). Nous consulter.
- ✓ Véhicule indispensable

COUT DE LA FORMATION

Parcours de formation en apprentissage ; les explications sont à la fin du document  
Le CFA Futurosud gère le contrat d'apprentissage  
<https://www.futurosud.org>

**Notre contact : CEFTER-PACA**  
Florence DELPRAT  
Anne Marie GAUTIER  
04.92.54.24.62  
[Cefter.paca@gmail.com](mailto:Cefter.paca@gmail.com)  
[contact :site www.cefter-paca.fr](http://www.cefter-paca.fr)



# INSCRIPTIONS

**Dates de la formation Brevet fédéral Soigneur animalier / Animateur d'Equitation en 2026/2027**  
02 novembre 2026 au 30 sept 2028

✓ **Date rencontre individuelle: sur RDV**

- Sur rdv durant les périodes de vacances scolaire février et avril 2026 sur le CEFTER-PACA
- Les 15 et 22 avril 2026 sur Dignes les Bains

✓ **Date Information collective:**

- 14 sept 2026 à 10h00
- 12 oct 2026 à 10h00

✓ **Stage préparatoire à l'entrée en formation (remise à niveau à cheval).**

- la semaine du 24 août au 28 août 2026 sur Digne les Bains
- En juin ou en septembre à Barcillonnette sur demande

Si vous êtes intéressé.e par cette formation, nous vous demandons de remplir la fiche d'inscription et de nous la renvoyer impérativement.

**CEFTER-PACA**  
05110 Barcillonnette  
TEL 04-92-54-24-62  
[cefter.paca@gmail.com](mailto:cefter.paca@gmail.com)  
[www.cefter-paca.com](http://www.cefter-paca.com)

**FICHE D'INSCRIPTION**  
**BF soigneur Animateur**  
**Animateur d'Equitation**

**ANNEE :**

NOM\* : \_\_\_\_\_ Prénom\* : \_\_\_\_\_

Date de naissance\* : \_\_\_\_\_ lieu et département de naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse actuelle\*  
\_\_\_\_\_

TEL portable\* : \_\_\_\_\_

E-mail \*: \_\_\_\_\_

**Situation l'entrée en formation :**

**Statut à l'entrée en formation :**

Dernière classe fréquentée ou université :

Diplômes obtenus ? En quelle année ? \*:

Diplômes en lien avec l'équitation obtenus\* :

Numéro de Sécurité Sociale\* :

Etes-vous indemnisé par France Travail ?

Si oui N°\*:

Quel est votre niveau équestre ? \_\_\_\_\_

Quel GALOP Avez-vous acquis ? -Date d'acquisition ?

N° de Licence FFE :

Avez-vous un moyen de transport \* ?

Avez-vous un ordinateur portable\* ?

Quel est votre tuteur potentiel, son Nom prénom, N° téléphone ?

Nom de la Structure et adresse :

**Prière de joindre :**

- Copie de la carte d'identité.
- Copie des diplômes et attestation Galop FFE
- Lettre de motivation, CV.
- Diplôme de secourisme obligatoire pour l'inscription au diplôme BF SA et AE**
- Certificat médical à la pratique de l'équitation en compétition et à l'enseignement équestre
- Pour les personnes atteintes d'un dys-, fournir un certificat médical attestant de la nécessité d'adapter la formation et les certifications le cas échéant
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé sur la nécessité d'aménager le cas échéant les épreuves.

**A RENVOYER OBLIGATOIREMENT SI VOUS SOUHAITEZ UNE PRE INSCRIPTION**

## COUT D'UN.E APPRENTI.E

**Révision du salaire pour les contrats  
d'apprentissage signés  
à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026**

	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année
10 ans	<b>385€</b> -101€	<b>556€</b> -146€	<b>784€</b> -188€
18-20 ans	<b>613€</b> -161€	<b>727€</b> -159€	<b>956€</b> -188€
21-25 ans	<b>756€</b> -188€	<b>870€</b> -188€	<b>1 113€</b> -188€
+26 ans	<b>1 426€</b> -188€	<b>1 426€</b> -188€	<b>1 426€</b> -188€



Salaire net 2026  
Prévisionnel pour la situation



Voici le montant de l'aide à l'embauche à laquelle peut prétendre un employeur selon sa situation :

**5 000 € maximum pour les entreprises de moins de 250 salariés ;**  
**2 000 € maximum pour les entreprises de 250 salariés et plus ;**  
**6 000 € maximum pour le recrutement d'apprentis en situation de handicap, quelle que soit la taille de l'entreprise.**